



Feuille d'engagement

* La JOURNEE SAINT HUBERT du GARD, le 19/10/2024, sur le territoire de la Société de LES PLANS

Rdv à 7h00 sur la commune de Les Plans (30340), devant la Mairie.

(Date limite d'inscription 12/10/2024)

CHASSEUR :

Nom / Prénom :

Si moins de 20 ans, précisez date de naissance.../.../.....Si chasse accompagnée, précisez le nom du tuteur.....

Adresse :

Code Postal : Ville :

N° de téléphone : Portable :

N° du permis de chasser : E-mail (facultatif) :

Assurance : N° de contrat et compagnie.....

Le Permis de Chasser a été validé (N° de validation et date) pour le département du Gard

CHIEN

Nom : Affixe :

Race : Sexe : Date de naissance : / /

N° Tatouage ou Puce : N° L.O.F :

Le Chien doit être obligatoirement tatoué ou pucé, même s'il n'est pas inscrit au L.O.F

NOUVEAUTE : CETTE ANNEE LES CONCOURS SERONT ORGANISES EN RESPECTANT LA MIXITE « CHASSEURS / CHASSERESSES »

CATEGORIE (Cochez la case correspondant à votre catégorie d'engagement) :

- Junior (- de 20 ans à la date du concours)
- Junior (moins de 16 ans en chasse accompagnée)
- Chasserresse avec Chien d'arrêt
- Chasserresse avec Chien leueur de gibier
- Chasseur avec Chien leueur de gibier
- Chasseur avec Chien d'arrêt

- Trialisant mixte (junior, femme et homme Non professionnels)
- Archer mixte (Junior, femme et homme) chien arrêt ou spaniel

La Fédération des Chasseurs du Gard offre l'inscription pour la classe junior – de 20 ans le jour de la « J.St.Hubert »

Engagement 25 € /chien. = €
Limitation 1 chien par participant

Chèque libelle à adresser à la FDC 30 avec les pièces justificatives

*Petit déj offert : FDC 30.
Repas tiré du sac.*

Important : Pour les Catégories dites "Trialisant", joindre obligatoirement une photocopie du carnet de travail mentionnant la récompense obtenue et indiquer le N° du carnet de travail.....(Un chien est dit "trialisant" dès l'instant qu'il a obtenu un Très Bon en Field, un BICP 1^{ère} ou 2^{ème} CAT, en France ou à l'étranger. Si la récompense intervient entre la date de clôture d'inscription et le jour du concours, le concurrent est tenu d'en avertir l'organisateur.)

Je déclare connaître le règlement de La Journée Saint Hubert, m'y soumettre sans réserve, et décharge par la présente l'organisateur de toute responsabilité civile et pénale. J'ai bien compris que toute fausse déclaration m'expose aux sanctions du règlement qui peuvent aller jusqu'à l'exclusion.

Fait à le

Lu et approuvé -Signature :

Attention : Les engagements seront pris dans l'ordre d'arrivée à la FDC30 jusqu'au 12/10/2024 (date limite d'inscription), ou dès que la capacité d'accueil des terrains de l'épreuve sera atteinte. La réalisation de l'une ou l'autre condition mettra un terme aux engagements.

Contact : FDC 30 : 182, Rte de Sauve . BP 57012 - 30910 NIMES cedex 2 - Tél : 04.66.62.11.11